



mm2c
Cabinet
Conseil

Formation à l'évaluation ESSMS

Cette formation permet d'acquérir les repères et les outils nécessaires pour conduire une évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux dans le respect des exigences du référentiel de la Haute Autorité de Santé. Elle apporte une compréhension opérationnelle de la démarche d'évaluation et de ses enjeux pour les structures et les professionnels. Les participants développent ainsi leur capacité à préparer, réaliser et valoriser une évaluation dans un cadre professionnel structuré.

Durée : 7 heures (1.00 jour)

Profils des stagiaires

Professionnels amenés à participer à la préparation, à la conduite ou au pilotage des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), tels que responsables qualité, cadres, consultants ou auditeurs souhaitant maîtriser le référentiel et la méthodologie d'évaluation de la HAS.

Prérequis

Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans en secteur médico-social
Disposer d'un Bac +3

Objectifs pédagogiques

- Planifier et conduire une mission d'évaluation en respectant les étapes du Référentiel HAS (préparation, visite sur site, rapport).
- Appliquer les 3 méthodes d'évaluation (Accompagné Traceur, Traceur ciblé, Audit système) selon les critères du Manuel.
- Exploiter la plateforme Synæ pour saisir les données et formuler des commentaires basés sur les niveaux d'exigence (critères impératifs).

Contenu de la formation

Accueil & attentes – 20 minutes
Connaître l'historique réglementaire de l'évaluation ESSMS – 40 minutes
Objectifs et enjeux de l'évaluation ESSMS – 1H45
Le processus d'évaluation et l'évaluation sur site – 2H
Analyse de situation – 1H15
Bilan et évaluation finale – 30 minutes

Organisation de la formation

7 heures en présentiel avec un évaluateur expérimenté du Cabinet MM2C

Moyens pédagogiques

Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux – V08/03/2022

Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux - Validé par la CSMS le 8 mars 2022 Actualisé le 8 juillet 2025
Grilles SYNAE

Moyens techniques

Formation réalisée en présentiel à l'aide d'un support PowerPoint

Ordinateur obligatoire avec connexion Internet pour chaque participant

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Quizz de fin de formation

Accessibilité :

MM2C s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : contact@mm2c.fr afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Tarifs :

Un devis vous sera proposé sur demande.

Délais d'accès

Les délais d'accès à nos formations sont compris entre 4 et 6 semaines à compter de la validation de l'inscription et de la complétude du dossier administratif.

A compter de la date de signature du contrat, le Bénéficiaire dispose d'un délai de 10 jours francs pour se rétracter (article L. 6353-5 du Code du Travail). Le délai de rétractation est porté à 14 jours pour les contrats conclus "à distance" et les contrats conclus "hors établissement" (article L. 121-16 du Code de la Consommation). Pour faire usage de ce droit, le Bénéficiaire en informe l'Organisme de Formation par envoi du formulaire joint en annexe au présent document par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de 14 jours susmentionné. Dans ce cas, aucun motif ne devra être apporté par le bénéficiaire ni aucune somme ne pourra être exigée de sa part.

Ces délais peuvent être adaptés en fonction du mode de financement et des contraintes spécifiques du bénéficiaire.

Modalités d'accès

Toute demande d'information peut être réalisée par **mail** : contact@mm2c.fr

À la suite de cette prise de contact :

Un **rendez-vous téléphonique systématique** est organisé.

Cet échange permet :

- d'analyser vos besoins,
- de préciser votre profil et vos objectifs,
- de vérifier les prérequis éventuels,
- de vous orienter vers la formation la plus adaptée à votre situation.

À l'issue de cet entretien, une proposition personnalisée (programme de formation et proposition commerciale) vous est adressée.